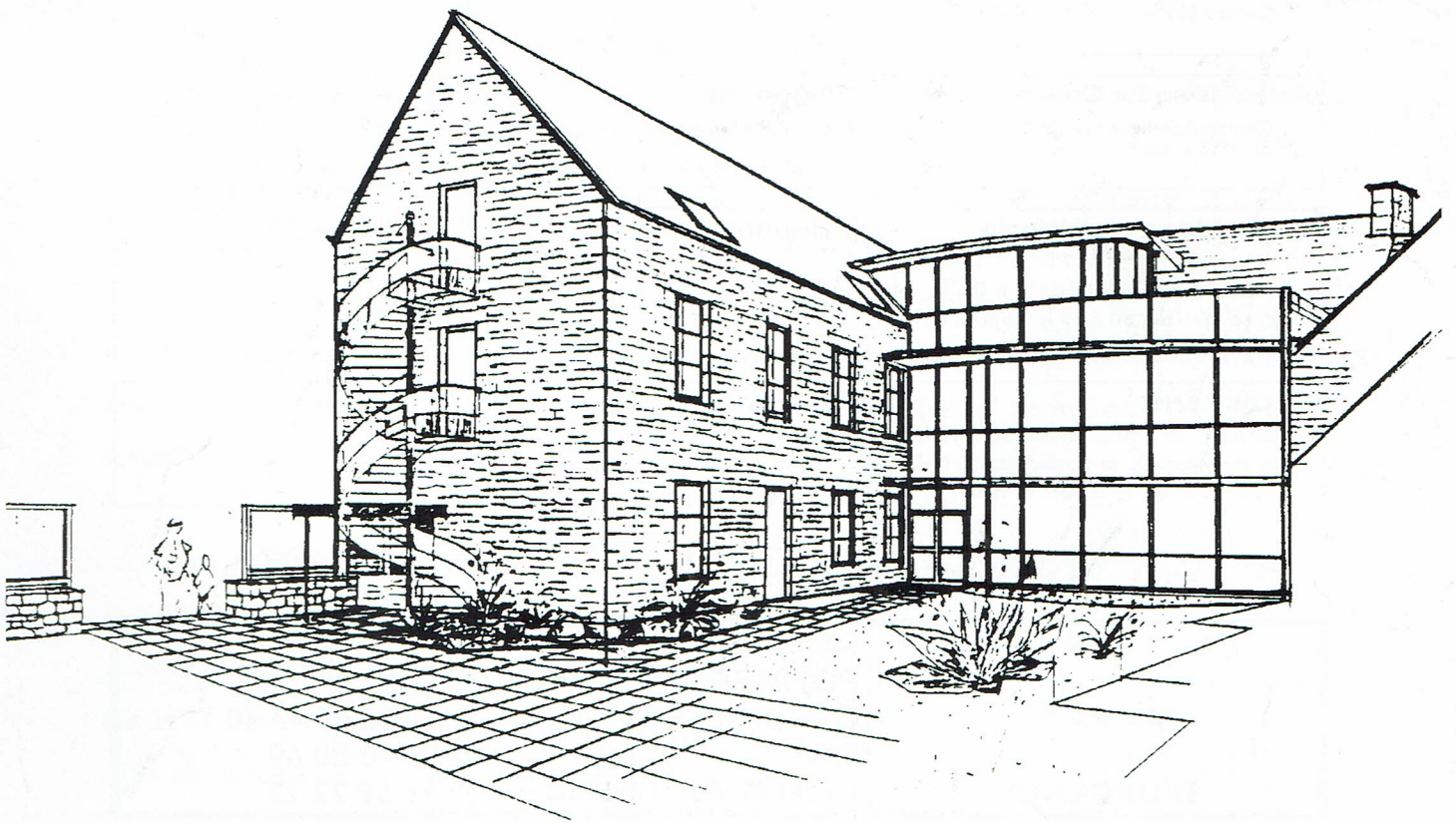


# BOURBRIAC

N° 33

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION  
JANVIER 2000





## Sommaire du numéro 33

<b>Sommaire</b>	page 2	<b>Le SIAT</b>	page 10
<b>Numéros utiles</b>	page 2	<b>Comité Tiers-monde</b>	page 11
<b>Editorial</b>	page 3	<b>La déchetterie</b>	page 12
<b>La bibliothèque municipale</b>	page 4	<b>Pour les petits et les tout-petits</b>	page 14
<b>L'état civil 1999</b>	page 6	<b>La vie communale en 1999</b>	page 15
<b>Le foyer-logements</b>	page 8	<b>Salle des Forges : calendrier 2000</b>	page 16

## Quelques numéros utiles

<b>Mairie de Bourbriac</b> ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, et le samedi matin	<b>Téléphone</b> <b>Télécopie</b>	<b>02 96 43 40 21</b> <b>02 96 43 60 17</b>
<b>Communauté de Communes</b> bureau ouvert les lundi, mardi et mercredi, de 13 h 45 à 17 h 30 et le vendredi de 14 h à 17 h 15	<b>Téléphone et télécopie</b> (avec répondeur)	<b>02 96 43 60 11</b>
<b>Comité Cantonal d'Entraide</b> bureau ouvert de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, fermé les mercredi et samedi	<b>Téléphone</b>	<b>02 96 43 49 28</b>
<b>Assistants sociaux</b> Centre Médico-social de GUINGAMP	<b>Téléphone</b> voir rubrique « permanences en mairie »	<b>02 96 40 10 30</b>
<b>Association La Courte Echelle</b> Centre Administratif de Bourbriac	<b>Téléphone</b> <b>Télécopie (avec répondeur)</b> <b>E-mail (courrier électronique)</b>	<b>02 96 43 69 45</b> <b>02 96 43 69 46</b> <i>La.Courte.Echelle@wanadoo.fr</i>
<b>Bibliothèque municipale</b> ouverte le mardi de 9 h 30 à 11 h 30, le mercredi de 16 h 00 à 18 h 00, le vendredi de 16 h 30 à 19 h 00 et le samedi de 10 h 30 à 12 h 30	<b>Téléphone</b>	<b>02 96 43 62 25</b>
<b>Déchetterie</b> ouverte le mardi de 8 h 30 à 12 h 00, le mercredi et le samedi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30	<b>Téléphone</b>	<b>02 96 43 64 91</b>

<b>LES</b>	<b>SAMU</b>	<b>15</b>
<b>SERVICES</b>	<b>POMPIERS</b>	<b>18</b>
<b>D'URGENCE</b>	<b>GENDARMERIE</b>	<b>17 ou 02 96 43 40 18</b>
	<b>E.D.F.</b>	<b>02 96 43 80 69</b>
	<b>CENTRE ANTI POISON</b>	<b>02 99 59 22 22</b>

# Editorial

---

L'année 1999 s'est achevée, marquée par la tempête du 26 décembre qui nous a tous affectés diversement. Elle est venue rappeler à notre société moderne, technologiquement avancée, sa fragilité et sa vulnérabilité même, au regard des phénomènes naturels et climatiques. Dans des circonstances parfois difficiles les employés communaux, ceux du foyer-logements des personnes âgées, les sapeurs pompiers ont répondu aux exigences du service public avec conscience et dévouement : qu'ils en soient remerciés.

Les festivités du passage à l'an 2000 en ont été tempérées, même si elles ont été l'occasion pour les Briacins de participer dans la convivialité au pot de l'amitié le dimanche 2 janvier, à la salle de la Vallée des Forges, à l'invitation de la municipalité.

L'année 1999 aura été celle du trente-troisième recensement général de la population, attendu avec impatience par les élus, au regard des choix effectués afin de maintenir et attirer la popula-

tion : lotissements de Keruliou et Pors Gouriou, programmes de logements locatifs communaux privés. S'il devait être retenu un événement positif de l'année écoulée, c'est bien ce gain de population obtenu — plus de 2 %, portant le nombre des briacins à 2 337 — le premier depuis 1926.

Les actions à entreprendre, à moyen et long termes, devront viser à conforter et prolonger ces résultats encourageants : c'est le vœu que nous devons former collectivement pour Bourbriac.

Dans cet esprit, je viens vous présenter, au nom de vos élus et en mon nom personnel, nos vœux les meilleurs, à vous-mêmes et à ceux qui vous sont chers pour cette année 2000 et qu'au-delà des personnes ces vœux accompagnent la vie associative et économique de Bourbriac dans sa diversité.

**BLOAVEZ MAT !**

Le maire



## La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale de Bourbriac, installée au 2<sup>ème</sup> étage du Centre Administratif, connaît un développement important. L'équipe de bénévoles qui a assuré son démarrage a été renforcée par le recrutement - dans le cadre des emplois-jeunes - d'une personne à temps complet, Gwénaëlle Sourflais.

La bibliothèque a assuré en 1999 diverses animations, avec en particulier la récente exposition sur le Moyen-Age, préparée par la Bibliothèque des Côtes-d'Armor et complétée par des panneaux préparés par le groupe d'animateurs.

Cette exposition a été proposée aux écoles du secteur, qui ont répondu nombreuses à l'invitation qui leur était fait : ce sont plus de 400 enfants qui ont découvert la vie dans un château au Moyen-Age, les habitudes vestimentaires, alimentaires, etc. ... .

L'exposition avait en plus un aspect ludique très apprécié, et des jeunes sont

revenus le dernier jour pour pouvoir se « déguiser » avec les parures de l'époque.

L'année 2000 sera marquée par plusieurs nouveautés :

- la mise en place d'un fonds audiovisuel (cassettes audio et vidéo, compact-disques) au cours du premier trimestre
- l'informatisation de la gestion et du prêt : 2 ordinateurs vont permettre aux adhérents de rechercher les ouvrages qui les intéressent, de les réserver et de les emprunter
- un concours de bande dessinée en avril, en parallèle avec une exposition sur la BD prévue du 4 au 19 avril.

De nombreux achats viennent régulièrement enrichir le fonds (romans de la rentrée littéraire 1999, policiers, documentaires enfants et adultes, livres et albums pour enfants, bandes dessinées, ... sont régulièrement acquis (ce sont 300 nouveaux ouvrages qui viennent d'être acquis sur les derniers mois de 1999).







Autre innovation importante pour cette année 2000 : la mise en place d'un service multimedia dans le cadre de l'opération « cybercommunes » avec l'aide du Conseil Régional.

4 ordinateurs vont être implantés en réseau et installés dans la bibliothèque, ainsi qu'un scanner et une imprimante couleur.

Ils permettront une lecture de CD-ROMs documentaires, de films en DVD.

Ils permettront aussi l'accès à Internet et à toutes ses ressources documentaires,

complémentaires des documents papier que l'on peut consulter sur place.

Enfin, ils donneront l'occasion à tous ceux qui le souhaitent de se familiariser avec les logiciels de bureautique et de publication assistée par ordinateur.

Autre objectif de cet équipement : mettre en place un site Internet sur Bourbriac, qui permettra de présenter les richesses de notre patrimoine, et que l'on pourra mettre en lien avec d'autres services (d'ordre touristique par exemple).

Nombreux projets donc, pour l'année qui commence.

### La bibliothèque en pratique :

Nouveau numéro de téléphone : 02 96 43 62 25

Heures d'ouverture :

- mardi 9 h 30 11 h 30
- mercredi 16 h 00 18 h 00
- vendredi 16 h 30 19 h 00
- samedi 10 h 30 12 h 30

Adhérents : 439 à ce jour (223 adultes, 206 enfants)

Le prêt : volume annuel de prêt d'environ 8 000

Le fonds : 2 527 ouvrages en fonds propre,  
et 1 550 ouvrages de la BCA, dont 350 renouvelés chaque trimestre



## ETAT - CIVIL 1999

### Les naissances (31 naissances ont été enregistrées cette année)

**LE DIOURON Cathy,**  
*Kervoaic*

**LE COLLEN Brendan, Joseph, Micehl,**  
*Villeneuve Cité*

**LE BONNIEC Romain, François, Ernest,**  
*Route de Kérien*

**PICHON Jade, Maureen, Danielle,**  
*11, rue de l'Armor*

**LE CAËR Mathilde,**  
*55, rue de Goas ar Mogn*

**GUILCHER Enora,**  
*Rubertel*

**DIRIDOLLOU Audrey, Monique, Odile,**  
*Rohello*

**LE FOLL Maïwenn, Danielle, Michelle,**  
*29, rue du Télégraphe*

**CONNAN Aurore,**  
*Kéranflec'h*

**HOUIX Marine,**  
*Kératret*

**GRESSUS Quentin,**  
*Crec'h Cant*

**JAOUËN Perrine,**  
*Guerzanguerit*

**HERVE Hugo,**  
*Crec'h Cant*

**JOUAN Kléber, Joseph, Jean, Yves**  
*30, rue de Goas ar Mogn*

**LE DIOURON Morgan,**  
*Langoat Dour*

**OLYMPIE Dominique, Christian, Jean-François,**  
*Le Gollédic Braz*

**PEAN Emma,**  
*Le Rostier*

**LE RICOLLAIS Julien, Jean, Claude,**  
*Saint-Jude*

**CHEVANCE Manon,**  
*7, résidence de l'Argoat*

**MORICE Loanne, Céline,**  
*Ty Prit*

**LE GLOAN Anaïs, Jeanine, Denise,**  
*Cosquer Danouët*

**PERON Chloé,**  
*36, rue du Télégraphe*

**MAHE Benjamin, Fabien, Frédéric,**  
*Kériolet*

**FOLLEZOU Elvin,**  
*Pors Gouriou*

**DEREAT Guillaume,**  
*Pors Gouriou*

**STEUNOU Manon,**  
*Drézit Vian*

**LE MEE Audrey, Sylvie, Valérie**  
*6, place du centre*

**GOUEVIC Clément, Bernard,**  
*Kéruliou*

**PERRIN Camille, Monique, Jeanine,**  
*Coat Coët*

**JEGOU Louise,**  
*La Croix du Garnel*

**SALAÛN Melvin,**  
*30, rue du Télégraphe*

### Les mariages (7 mariages ont été célébrés en 1999, plus 3 à l'extérieur)

- **LE GUYADER Eric, Jean, Yves** (St Huarneau) & **LE GALL Lydia** (St Huarneau, Bourbriac)
- **COADOU Eric** (12, rue de Bercy, Paris 12<sup>e</sup>) & **GAUTIER Isabelle** (Ty-Prit - Bourbriac)
- **NIEDERKORN Eric** (rue Roger Barbé, Saint Glen)  
& **LE PROVOST Lizig** (Rte de Coat Liou, Bourbriac)
- **BOTREL Christophe, Joël, Yannick**, (15, Rumorvézen)  
& **BARZIC Nadine, Viviane** (Ploumagoar)
- **LE GAC Didier, Marie** (Pédordel, Moustéru)  
& **MARANDAT Gwénaëlle** (Kerborn, Bourbriac)
- **BERNARD Yves** (Traou Bistigou, Gommenec'h)  
& **LOMBARDET Sylvie** (50, rte de Kérien, Bourbriac)



- **LE FOLL** Gildas, Albert, Théophile (29, rue du Télégraphe)  
& **DORE** Christelle, Claude, Danièle, Marie, Simone (Bourbriac)

**Les mariages à l'extérieur :**

- **BESCONT** Olivier (12, rue du Tumulus, Bourbriac)  
& **LE HOUERFF** Stéphanie (26, les grosses pierres, Ploumagoar)
- **ANDRE** Loïc, François, Marie (rte de Coat Liou, Bourbriac)  
& **LE GUILLOUX** Isabelle (Kerhamon, Duault)
- **LE MEE** Philippe (6, place du Centre, Bourbriac) & **JAN** Florence (Le Chesnay, Plaine-Haute)

**Les décès** (37 décès ont été enregistrés cette année)

**LE MENER** Simone, Célestine, Marie,  
Foyer Logements

**MAHE** Jean, Paul, Marie,  
25, route de Coat Liou

**GUILLAUME** veuve **LE BRETON**,  
Bernadette, Marie, Foyer Logements

**DALMAR** Yvon,  
lotissement de Kergus

**SIMON** Yves, Marie,  
Kéruliou

**LE COCQ** Yves,  
Foyer Logements

**LE GALL**, veuve **BROBAN**, Marie, Rosalie,  
rue de l'Armor

**PHILIPPE** Marcel, Frédéric, Marie,  
Foyer Logements

**BOURNOT** Jean, Paul,  
Rue de Kergus

**MAGOUROU** Yves, François, Marie,  
Restancornou

**GUILLOU** Yves, Marie,  
14, rue de l'Armor

**LE FOLL** Cyrienne, Marie,  
Langoat

**CHOULAN**, veuve **LEFEBVRE**, Raymonde,  
Suzanne, Louise, Foyer Logements

**MERRIEN**, veuve **LE MOAL**, Marie,  
Foyer Logements

**LANDOUAR**, veuve **LE GUILCHER**, Jeanne,  
Marie, rue d'Avaugour

**THORAVAL** Emile, Marie,  
47, Hent Garenn

**MICHEL** Roger, Marie,  
39, rue du Télégraphe

**ROLLAND**, veuve **MEUROU**, Raymonde  
Pengélen

**GUEGAN** François, Marie,  
Foyer Logements

**ASTENGO**, veuve **CARLOTTI**, Suzanne,  
Julienne, Foyer Logements

**LE BIHAN**, veuve **BLANCHE**, Sidonie,  
Kériot

**LE JEHAN** Yves, Marie,  
Kériolet

**TREMEL** André, François,  
Kerlan

**COJAN** Théophile,  
19, rue des Menhirs

**MENER**, veuve **LE COCQ**, Léonie,  
Nech Vian

**HERVE**, veuve **Coatrieux**, Marie, Mélanie,  
Cornambual

**LE JOUAN** Patrick, Guy, Marie  
Saint-Jude

**LE COCQ**, veuve **GUILLOU**, Marie,  
Augustine, Foyer Logements

**LE GALL**, veuve **LE LEPVRIER**, Adolphine,  
Françoise, Saint-Houarneau

**ROLLAND** Félix, Marie,  
Penguélen

**LE DILAVREC**, veuve **MARTIN**, Anne,  
Cécile, Marie, Foyer Logements

**THORAVAL**, veuve **CORBIC**, Marie,  
Augustine, Kergroas

**LE BARS** Roger, Marie,  
Kerborn

**DIRIDOLLOU** Jean, François, Pierre, Marie,  
Kermarc

**MAHE** Jean-François,  
Kériolet

**LUCAS** Francis, Marcel, Marie,  
Foyer Logements

**HENRY** Jean  
Foyer Logements



## Le Foyer Logements de Coat Liou

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bourbriac gère le foyer-logements de Coat Liou ainsi que les 16 logements situés rue de l'Armor.

Pour leur sécurité, les résidents de la rue de l'Armor sont en liaison directe par téléphone interne avec le foyer-logements de Coat Liou, et sont conduits en minibus midi et soir pour aller prendre les repas à Coat Liou.

Le foyer-logements de Coat Liou est un lieu de vie qui accueille aujourd'hui 63 résidents, dont 3 couples. Ouvert en 1977, l'établissement s'est agrandi de 21 logements en octobre 1995.

Les personnes qui viennent y vivre s'installent dans un studio d'environ 30 m<sup>2</sup>, équipé d'un coin cuisine, d'une salle d'eau, d'un placard, de prises téléphone et télévision et d'une sonnette d'alarme; Déjeuner, goûter et dîner sont servis dans

la salle à manger, et le petit déjeuner peut être pris dans l'appartement ou la salle à manger.

Divers services sont assurés par l'établissement :

- présence du personnel 24 h sur 24
- repas préparés sur place, y compris pour le portage à domicile
- accueil régulier de retraités pour le déjeuner
- lavage du linge
- aide aux actes de la vie quotidienne en cas de besoin
- aide à la prise de médicaments en cas de besoin
- accompagnement pour les déplacements dans la maison si nécessaire
- aide aux démarches administratives
- animation
- accueil de jour
- hébergement temporaire





Plusieurs activités sont régulièrement organisées dans le cadre de l'animation : gymnastique douce, atelier bricolage, atelier mémoire, expositions, sorties, spectacles.

De plus, le foyer-logements participe à présent chaque année à la journée " le dimanche savoureux " qui a lieu le premier dimanche d'octobre, journée organisée au niveau national, et à laquelle bon nombre d'établissements participent aujourd'hui.

Les résidents sont locataires de leur logement, et à ce titre, ils peuvent percevoir - en fonction de leurs revenus - une Aide Personnalisée au Logement (APL). Ils peuvent également avoir recours aux services d'une aide ménagère pour l'entretien de leur appartement.

Les résidents conservent le choix de leur médecin, infirmière, pharmacien et autres auxiliaires médicaux.

### Le foyer-logements en chiffres

63 résidents, dont 81 % originaires du canton

84,5 ans de moyenne d'âge des résidents

120 repas préparés le midi, y compris le portage à domicile

22 salariés, dont 3 en cuisine, 3 en garde de nuit et 5 aides soignantes

**Contact :** Mme Perron, directrice

Téléphone : 02 96 43 44 77 - Fax : 02 9643 61 47





## Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Trieux

Depuis plusieurs années, le SIAT mène des actions visant à la reconquête de la qualité de l'eau sur le bassin du Trieux.

Un suivi de la qualité de l'eau a été mis en place, sur 12 points répartis entre Senven-Léhart et Pontrieux. Sont ainsi surveillées les teneurs en nitrates, les teneurs en atrazine (désherbant du maïs) et en diuron (désherbant utilisé par les particuliers et les communes).

Diverses actions de prévention ont été menées : 13 plans de désherbage communal ont été réalisés, 18 agents communaux ont été formés à une meilleure utilisation des produits phytosanitaires.

Une action de sensibilisation des particuliers a été proposée, sur le thème

« comment jardiner propre » : il est ainsi conseillé de réduire au maximum l'emploi de pesticides, de proscrire tous les produits à base de chlorate de soude, diuron, aminotriazole et simazine. Enfin, il est conseillé de ne pas désherber chimiquement les zones sensibles (surfaces imperméables comme les trottoirs, fossés, fontaines, bordures de ruisseau ...).

Enfin, le SIAT participe à la gestion de l'espace, par exemple avec le diagnostic du bocage sur le bassin versant du Rond ar Hor (Bourbriac - Pont Melvez), et avec l'identification de parcelles à risques.

La qualité de l'eau est un enjeu important pour le bassin versant du Trieux. Nous sommes tous concernés, et nous devons tous agir à notre niveau : particulier, agriculteur, collectivités.

### TRIEUX EN FETE POUR L'AN 2000 : des projets dans les écoles.

Dans le cadre de l'organisation, pour le printemps 2000, d'une importante manifestation appelée « Trieux en fête », le SIAT et Eau & Rivières de Bretagne ont proposé aux écoles du bassin versant de travailler à un projet d'école autour de la vallée du Trieux, sur des thèmes variés (découverte de la faune, de la flore, du patrimoine de la vallée ...). Des animations seront réalisées par l'association pour aider les écoles à réaliser leurs projets.

Les objectifs de cette opération sont multiples : il s'agit de faire découvrir aux enfants leur environnement proche, leur faire comprendre la nécessité d'être responsable d'un bien commun (l'eau et la rivière), de faire émerger le sentiments d'appartenance à un bassin versant, et de créer un sentiments de solidarité (entre les communes, les gens, les générations ...).

Toutes les associations qui souhaiteraient proposer une animation dans le cadre de la quinzaine « Trieux en fête » du printemps 2000 sont les bienvenues.

Contact : Nathalie KERAVEC, coordinatrice, 02 96 43 89 45 - e-mail <[nk.Siat@libertysurf.fr](mailto:nk.Siat@libertysurf.fr)>

## Reconstitution du bocage

Cette année encore, l'opération de plantation de haies bocagères, de boqueteaux et de construction de talus est reconduite. Le Conseil Général subventionne ces actions à hauteur de

60 % . Les formulaires d'inscription sont à retirer à la Communauté de Communes (téléphone et fax : 02 96 43 60 11).

Date limite d'inscription : fin janvier.



## COMITE TIERS - MONDE

Pourquoi collecter les vieux papiers ? Pour en retirer un peu d'argent, et le verser aux plus démunis.

En 1999, avec l'aide d'un groupe de bénévoles, en deux collectes, plus de 20 tonnes ont été récupérées et transportées gracieusement par la commune vers la cartonnerie de Loguivy-Plougras.

Les bénéfices retirés des deux collectes, ajoutés à ceux de la vente du muguet, ont permis de répartir 6 000 F à diverses associations :

- 1 000 F à la Croix - Rouge, pour le Kosovo
- 500 F aux Restos du Coeur
- 400 F au « Téléthon »
- 2 500 F d'aide à l'équipement du nouveau dispensaire à Madagascar
- 1 500 F aux enfants des bidonvilles de Lima, au Pérou

Une prochaine collecte est prévue au courant du printemps, dans le local derrière l'ancien collège Saint Antoine, au fond de la cour.

**Contact : Emile RABE**

## Maladies génétiques : la spondylarthrite ankylosante

(communiqué de l'A.C.S.A.C. Bretagne)

Maladie génétique qui touche les articulations du bassin et de la colonne vertébrale en les « soudant entre eux », la spondylarthrite ankylosante est une maladie très douloureuse et très invalidante. Des atteintes périphériques peuvent aussi se produire (yeux, pieds, genoux, coudes, mains, ...).

La carrière professionnelle est trop souvent compromise par l'évolution de cette maladie. Elle pose des problèmes humains qui peuvent être mal perçus par l'entourage familial ou professionnel, car les douleurs, parfois violentes, dont souffrent les personnes atteintes ne sont pas extériorisées : comme on dit, « ça ne se voit pas ! ».

En Bretagne, cette maladie touche 0,5 % de la population. Les nouveaux moyens de détection des symptômes de cette pathologie permettent de déceler cette dernière chez de jeunes enfants.

Une association existe, au plan régional, et son importance grandissante est à même d'aider toutes les personnes qui sont at-

teintes de cette maladie, ou qui ont des proches touchés par elle.

Le siège social de cette association, l'Association Contre la Spondylarthrite Ankylosante et ses Conséquences (ACSAC) est au Centre Astérie, rue J.-M. Pedel, à Plougastel-Daoulas (29470).

Une permanence de cette association est tenue, le dernier mardi de chaque mois, de 14 h 30 à 16 h 30 au Centre Social de la Croix-Saint-Lambert à Saint Briec.

Madame JOUYAUX, déléguée départementale pour les Côtes d'Armor, se tient à la disposition de toute personne qui ne pourrait se déplacer à l'une des permanences de l'Association.

### Les contacts :

**ACSAC Bretagne**, Plougastel-Daoulas, téléphone **02 98 40 36 24**

**Déléguée Départementale**, Mme JOUYAUX, téléphone **02 96 33 42 82**



## LA DECHETTERIE COMMUNAUTAIRE

### La déchetterie en chiffres

En un mois de fonctionnement, de l'ouverture, le samedi 4 décembre au vendredi 31 décembre, il y a eu 249 passages à la déchetterie, avec une pointe de 39 passages sur la seule journée du mercredi 28. A ce jour, la fréquentation a été à 80 % briacine.

La production des déchets ménagers ne cesse d'augmenter. Le volume des déchets grossit de 2% chaque année. Cependant l'élimination des déchets ménagers devient de plus en plus coûteuse pour la population. Il est donc nécessaire de valoriser au maximum nos déchets afin de :

- leur assurer l'orientation vers des filières de valorisation, de traitement ou d'élimination ;
- limiter les pollutions de l'environnement ;
- réduire le coût global de gestion des déchets.

**Il faut désormais trier nos déchets.**

La Communauté de Communes du Pays de Bourbriac a ouvert une déchetterie à Pont Preuig (à Bourbriac) au début du mois de décembre 1999 et continue, en collaboration avec les communes, la mise en place de conteneurs sur le territoire (« Points Propres ») pour la collecte sélective. Il s'agit d'une étape essentielle pour permettre à chacun de participer à la gestion des déchets.

Ces deux équipements permettent de mieux collecter certains déchets et donc de mieux les recycler et d'éviter le gaspillage.

Les « Points Propres » offrent un service de proximité aux habitants en leur permettant de déposer en permanence des emballages ménagers recyclables qui ne trouvent pas leur place dans la poubelle, comme les papiers, les cartons, les bouteilles en plastique et le verre.

Aller au travail, faire les courses ou accompagner les enfants à l'école : autant de bonnes occasions pour déposer au passage les emballages ménagers dans les conteneurs.





## La déchetterie Guide pratique

**Adresse :** Pont Preuig, BOURBRIAC

**Téléphone :** 02 96 43 64 91

### Horaires d'ouverture :

mardi : 8 h 30 - 12 h 00  
mercredi : 8 h 30 - 12 h 00  
13 H 30 - 17 H 30  
samedi : 8 h 30 - 12 h 00  
13 H 30 - 17 H 30

Fermée les jours fériés

### **Dépôts gratuits pour les particuliers.**

### Déchets autorisés :

Papiers, cartons  
Végétaux  
Textiles  
Verre  
Huiles moteur usagées  
Ferrailles, métaux non ferreux  
Encombrants  
(sommier, matelas, canapé ...)  
Gravats  
(terre, matériaux de démolition)  
Piles, batteries, pneus, bois  
Déchets ménager spéciaux  
(peinture, aérosols, vernis,  
produits de traitement ...)

A ce dispositif de proximité s'ajoute les services spécifiques de la déchetterie, qui bien sûr accepte également ces déchets recyclables, mais qui en accepte aussi d'autres tels que :

- les déchets ménagers spéciaux qui sont produits par les ménages, et qui ne doivent pas avoir leur place dans les poubelles, en raison de leur toxicité directe ou indirecte : huile de vidange, piles, néons, solvants, insecticides, batteries ...
- les encombrants qui sont des déchets non collectés par les circuits spécifiques de collecte d'ordures ménagères (meubles, télévisions, cuisinières hors d'usage, gravats,

branches d'arbres, carcasses métalliques, bidons vides etc. ...).

Seul le tri à la source permet d'orienter correctement le flux et de développer le recyclage et la valorisation de certains déchets en les réintroduisant dans les circuits de production ou de valorisation énergétique.

Jetez seulement dans votre poubelle vos déchets provenant de la préparation des aliments, du nettoyage normal des habitations et les produits recyclables souillés (car ils ne peuvent plus être recyclés). Ils seront ramassés dans la collecte habituelle des ordures ménagères.

D'autre part, la commune continuera également, comme dans le passé, à effectuer périodiquement des collectes de ferraille et d'encombrants, annoncées auparavant par la presse.

La réussite du tri et du recyclage passe par une mobilisation de chacun d'entre nous. Il faut trier d'abord à la maison.

En changeant ses habitudes, chacun de nous fait un geste pour protéger le cadre de vie de tous et préparer l'avenir de nos enfants. Ce geste n'est pas seulement un geste écologique mais aussi un geste économique.

### Les points propres sur le territoire de la commune :

- Roudoué (verres, journaux - revues, bouteilles plastiques et canettes)
- Salle des Forges (verres)
- Place de Tournemine (verres [2], journaux - revues, bouteilles plastiques et canettes)
- Saint-Houarneau (verres, bouteilles plastiques et canettes)



## 2000 - 2001 : une nouvelle école maternelle

L'école maternelle de Roudoué est trop petite, et ne correspond plus à la demande d'aujourd'hui en matière d'équipement scolaire. D'autre part, la cantine municipale est elle aussi trop petite, le nombre de repas servis progressant régulièrement. Le conseil municipal a donc décidé, après une large concertation avec les intéressés (enseignants, parents), de lancer le projet d'une construction nouvelle, sur le terrain proche de l'école primaire.

Il s'agit de construire une école maternelle à trois classes, extensible facilement à quatre si nécessaire, qui comportera également une salle de motricité de 100 m<sup>2</sup> et un dortoir de 52 m<sup>2</sup>, ainsi qu'une cour de récréation.

Tout à côté, un ensemble de restauration scolaire sera implanté : cuisine, salle à manger pour les élèves de 250 m<sup>2</sup>, salle à manger pour les enseignants.

Enfin, une galerie couverte permettra aux élèves du primaire et de la maternelle de rejoindre le restaurant scolaire.

Une aire de jeu est prévue dans le terrain contigu au restaurant scolaire, et des parkings sont prévus, pour les enseignants et les parents, ainsi bien sûr qu'un emplacement pour l'arrêt des autocars de transport scolaire.

C'est le cabinet d'architecture Bouget et Yankowski qui a été retenu pour ce projet important.

## Le Courte Echelle Atelier d'éveil du tout petit et club des loupiots

Voici les dates des ateliers du tout petit (moins de 3 ans) pour le 1<sup>er</sup> semestre 2000 (l'atelier fonctionne de 10 h à 12 h, aux dates indiquées, à la salle des Forges) :

- 11 & 25 janvier
- 8 février
- 7 & 22 mars
- 4 & 18 avril
- 9 & 23 mai
- 13 & 27 juin.

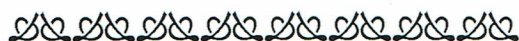
### Contact :

Pour de plus amples renseignements, contactez **Stéphanie Omnès** au bureau de l'association, au centre administratif (téléphone : **02 96 43 69 45**)

Dans le prolongement de cette activité, il a été décidé de mettre en place une activité pour les 3 à 6 ans : c'est le club des Loupiots, qui fonctionne le mercredi de 10 h à 12 h à la salle des Forges, aux dates suivantes :

- 12 & 26 janvier
- 9 février
- 8 & 23 mars
- 5 & 19 avril
- 10 & 24 mai
- 14 & 28 juin

D'autres activités sont également organisées (tickets vacances, cours de danse et d'arts plastiques, ateliers divers, Cap Sport, etc. ...).





## Les temps forts de la vie communale en 1999

### Logement :

Tous les lots du programme de Pors Gouriou ont été vendus, le programme H.L.M. prévu de construction de 5 logements a été achevé.

C'est un nouveau programme qui est maintenant lancé, celui de Kergroas, qui va proposer 21 lots. Souhaitons-lui le même succès.

### Aménagement du bourg :

1999 a vu l'achèvement de l'aménagement de la rue du Tumulus. C'est maintenant la rue de Coat Liou qui va être aménagée en 2000.

### Le transfert de l'atelier communal :

L'atelier communal a été transféré à Coz Castel, dans l'enceinte de l'ancien collège Saint Antoine : les services municipaux pourront y travailler dans de meilleures conditions., l'ancien atelier de la rue Hent Garenn étant devenu trop exigü.

Mais les locaux de la rue Hent Garenn ne sont pas restés vides longtemps : ils ont été loués à une entreprise briacine contrainte de déménager et qui trouve là

un espace plus propice à la poursuite et au développement de son activité.

### Equipements sportifs :

La construction de la deuxième salle omnisports a été achevée en 1999 : les nombreuses associations sportives qui animent la vie de notre cité trouvent ainsi des conditions d'activité améliorées et pourront ainsi mieux poursuivre leur développement.

### Chapelle de Pénity :

Grâce à l'action de l'association de quartier, en collaboration avec la commune, c'est un nouvel élément de notre patrimoine culturel qui a été restauré.

### Permis de construire :

7 permis de construire ont été accordés pour des maisons individuelles en 1999, et 5 pour des vérandas ou des extensions. 24 permis ont concerné des hangars ou garages.

Enfin, il y a eu 24 déclarations de travaux (garages ou vérandas de moins de 20 m<sup>2</sup>).

### Les résultats du 33<sup>ème</sup> recensement en bref :

Bourbriac compte désormais 2 337 habitants (recensement de 1999)

La population de Bourbriac s'élevait à 3 613 habitants en 1835.

Bourbriac a vu sa population atteindre 4 509 habitants en 1878 : c'est là le chiffre le plus élevé qui soit répertorié.

En 1926, la population était descendue à 3 969 habitants, et elle n'a cessé de diminuer jusqu'au recensement de 1990, qui dénombrait 2 293 habitants sur le territoire de la commune.

Pour la première fois depuis 1926, la population a donc augmenté (+ 44 habitants, soit plus de 2 % de progression).



# PLANNING 2000 DE LA SALLE DES FORGES

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin					
1	S		Ma	Voeux anciens	Me	S	Théâtre	L	J	Fest Noz	1	
2	D		Me		J	D	Théâtre	Ma	V	Mariage	2	
3	L		J		V	A.G.	L	Me	S	Mariage	3	
4	Ma		V		S	Ma	J	D	D	Buffet	4	
5	Me		S		D	Bal	Me	V	Spectacle	L	5	
6	J		D	Loto	L		J	S	Mariage	Ma	Repas	6
7	V	Voeux	L		Ma	V		D	Bal	Me	Don du sang	7
8	S	Spectacle	Ma		Me	Don du sang	S	Repas	L	J		8
9	D	Bal	Me		J		D	Bal	Ma	V		9
10	L		J		V	Repas	L	Me	S			10
11	Ma		V		S	Théâtre	Ma	J	D	Bal		11
12	Me		S		D	Théâtre	Me	V	L	Bal		12
13	J		D	Loto	L	Cartes	J	S	Bal	Ma		13
14	V		L		Ma		V	D	Bal	Me		14
15	S	Repas	Ma		Me		S	Fest Noz	L	J		15
16	D	Bal	Me		J		D	Bal	Ma	V		16
17	L		J		V		L	Me	S	Mariage		17
Ma	Ma		V		S	Mariage	Ma	J	D	Mariage		18
19	Me		S	Fest Noz	D	Bal	Me	V	L			19
20	J		D		L		J	S	Mariage	Ma		20
21	V		L		Ma		V	D	Bal	Me		21
22	S	Fest Noz	Ma		Me		S	Repas	L	J		22
23	D	Bal	Me		J		D	Bal	Ma	V		23
24	L		J		V		L	Me	S	Mariage		24
25	Ma		V		S	Repas	Ma	J	D	Bal		25
26	Me	A.G. + repas	S	Repas	D	Bal	Me	V	A.G. + repas	L		26
27	J	Repas	D	Bal	L		J	S	Mariage	Ma		27
28	V		L		Ma		V	D		Me		28
29	S		Ma		Me		S	Mariage	L	J		29
30	D	Bal			J		D	Bal	Ma	V		30
31	L				V			Me				31

		Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc					
1	S	Mariage	Ma	V	D	Bal	Me	V	J	1		
2	D	Bal	Me	S	Mariage	L	J	S	Téléthon	2		
3	L		J	D	Mariage	Ma	V	D	Bal	3		
4	Ma		V	L		Me	S	L		4		
5	Me		S	Mariage	Ma	J	D	Bal	Ma	5		
6	J		D	Mariage	Me	Don du sang	V	L	Me	6		
7	V		L		J	S	Repas	Ma	J	7		
8	S	Mariage	Ma	V		D	Bal	Me	V	8		
9	D		Me	S	Mariage	L	J	S	Fest Noz	9		
10	L		J	D	Mariage	Ma	V	D	Bal	10		
11	Ma		V	Mariage	L		Me	S	Repas	L	11	
12	Me		S	Mariage	Ma	J	D	Loto	Ma		12	
13	J	Mariage	D	Mariage	Me		V	L	Me		13	
14	V	Mariage	L	Mariage	J	S	Repas	Ma	J		14	
15	S	Mariage	Ma		V		D	Bal	Me	V	15	
16	D		Me	S	Fest Noz	L	J	S	Repas	16		
17	L		J	D	Bal	Ma	V	D	Loto	17		
18	Ma		V	L		Me	S	L		18		
19	Me		S	Mariage	Ma	J	D	Bal	Ma		19	
20	J	Mariage	D		Me	V	L	Me		20		
21	V	Mariage	L		J	S	Ma	J		21		
22	S	Mariage	Ma		V		D	Bal	Me	V	Arbre de Noël	22
23	D		Me	S		L	J	S		23		
24	L		J	D	Bal	Ma	V	D		24		
25	Ma		V	L		Me	S	Concert	L		25	
26	Me		S	Mariage	Ma	J	D	Bal	Ma		26	
27	J		D		Me	V	L	Me		27		
28	V		L		J	S	Fest Noz	Ma	Repas	J	28	
29	S	Mariage	Ma		V		D	Bal	Me	V	29	
30	D		Me	S		L	J	S		30		
31	L		J			Ma		D	Réveillon	31		

Directeur de la publication : Yannick BOTREL, maire - Responsable de la parution : Christian MERIAUX  
Mairie 22390 BOURBRIAC

Dépôt légal 1<sup>er</sup> semestre 2000 Tirage Imprimerie Anger, Guingamp